



Non paiement de la pension alimentaire depuis 4 mois

Par **YasmineR**, le 11/10/2017 à 15:41

Bonjour,

J'écris au sujet d'un non paiement de la pension alimentaire. Effectivement, juin dernier est la dernière pension que mon père a payée. Depuis, plus rien, pourtant je suis en première année de licence, étant toujours étudiante je suis censée la percevoir, ma mère, pour moi au moins. Cela dit, il y a quelques problèmes en plus puisque je ne sais pas où habite mon père (il aurait apparemment déménagé sans nous prévenir) ce qui est hors la loi sachant que le parent débiteur est dans l'obligation de prévenir tout déménagement, il me semble. De mon côté, nous avons aussi déménagé, ma mère à l'époque lui avait donc envoyé un courrier recommandé pour le prévenir mais le courrier nous est revenu (nous l'avons toujours ce qui prouve qu'il a déménagé sans nous en avoir informé). Aussi malheureusement mes parents sont en mauvaise entente puisque mon père avait déjà cessé de payer la pension alimentaire durant une période suivie d'autres nombreux problèmes. Mes parents sont donc déjà passés au tribunal pour ce sujet (c'est à la suite qu'on a rompu tout contact lui et moi, je n'ai donc aucune trace de lui).

Mais j'aimerais de nouveau percevoir cette pension alimentaire sachant que je suis dorénavant étudiante et que ça pourrait être un coup de pouce pour mes achats scolaires, mon logement, etc.

J'ai omis de dire que mon père a des penchants d'harcèlement ou... je ne sais pas trop comment l'expliquer (le tribunal l'avait d'ailleurs perçu lors de l'affaire entre mes deux parents) et donc je ne voudrais pas être obligée d'avoir un contact avec lui hormis les messages si vraiment il est nécessaire (je l'ai retrouvé sur facebook) et je pourrais lui expliquer qu'il est impératif qu'il recommence à verser la pension alimentaire) mais je ne voudrais pas non plus

qu'il sache où mon logement étudiant se situe, voire ma fac.

Je vous remercie d'avance de m'avoir lue et de répondre à ce problème si vous le pouvez (je m'excuse aussi pour les fautes d'orthographe).